

droit et liberté

MENSUEL DU MOUVEMENT CONTRE LE RACISME



ET POUR L'AMITIÉ ENTRE LES PEUPLES

N° 459 FÉVRIER 1987 - 8 F

ISSN 0012 6411

LE PRINTEMPS DE LA FRANCE PLURIELLE

Le 21 mars, jour du printemps, fut aussi, en 1960, celui du massacre de Sharpeville, en Afrique du Sud, qui fit 69 morts et des centaines de blessés - hommes, femmes, enfants - lors d'une manifestation contre l'apartheid réprimée par la police. C'est à cette date que l'O.N.U. a fixé la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale. Le MRAP la célèbre chaque année, en fonction des circonstances.

Qu'en est-il en 1987? En France, la nouvelle législation relative aux étrangers, le projet de réforme du Code de la nationalité, les persécutions pratiquées dans l'administration et la police envers les immigrés traduisent une orientation visant de toute évidence à éliminer ces derniers de notre société le plus massivement possible, surtout s'ils sont maghrébins. Fort heureusement, la défense des Droits de l'Homme, des valeurs démocratiques soulève un vaste mouvement de résistance dans l'opinion.

Parmi les quelque 180 organisations réunies pour le retrait total et définitif du projet de loi sur le Code de la nationalité, le MRAP participe activement à la préparation de la manifestation nationale du dimanche 15 mars à Paris. Ses militants, ses adhérents, ses amis y viendront nombreux.

Mais notre action n'est pas seulement "contre". Elle est aussi "pour": pour que, dans notre pays, la pluralité des origines s'affirme comme une richesse, un élément de modernité et de progrès dans un monde où se multiplient les échanges de toutes sortes. Nous voulons faire valoir qu'il est possible et bienfaisant d'être, de vivre et d'agir ensemble.

... Et de courir aussi. C'est le sens des Foulées multicolores, courses pédestres à allure libre, ouvertes à tous, décidées par le MRAP et qui, selon les lieux, se dérouleront autour du 21 mars ou dans les semaines qui suivront.

Chacun est concerné par ces initiatives de mars. Qui ne peut venir à Paris le 15, a le moyen de faire signer des pétitions, d'apposer affiches et autocollants, de prendre part à des rassemblements locaux. Qui ne court pas le 21 peut encourager les coureurs et soutenir l'organisation de cette entreprise originale...

Dans tous les cas, solidaires et lucides, prenons en main le printemps!

En direct avec :

**GRENOBLE AU SOMMET
DES ADHÉSIONS**

Foulées multicolores :

**ELLE COURT, ELLE COURT,
LA FRANCE PLURIELLE**

(pages 3-4)

Dossier :

LES DOM-TOM

(pages 5 à 8)

La nouvelle génération

Les Antillais dans la police

Notre histoire :

**LE MRAP ET LA
DÉCOLONISATION**

(page 11)

**LES INCENDIES
CRIMINELS A PARIS**

Dessine-moi un droit de l'Homme

Le comité local de la vallée de l'Arve (Haute-Savoie) participe depuis deux ans à une vaste opération de sensibilisation de la population

Février 1985: plusieurs associations locales à vocation humanitaire élaborent un projet de sensibilisation de la population aux Droits de l'Homme. Huit associations y ont oeuvré: Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture, Amnesty International, les Bartavelles (accueil et aide à la réinsertion sociale pour adultes), CIMADE, Club Sportif des Handicapés, le Patriarche, Secours Populaire et nous, comité local de la Vallée de l'Arve.

12 et 13 avril 1986: un an après la première rencontre, la Maison des Allobroges de Cluses ouvre ses portes au public. Les journées étaient articulées autour d'un concours de dessins lancé auprès des écoles de la Vallée: les enfants devaient imaginer le texte rédigé en langage fondamental de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Le visiteur pouvait contempler les centaines de dessins d'enfants en ponctuant son parcours par une halte à l'une ou l'autre des tables d'information de chaque association ou en s'intéressant à l'un des montages audiovisuels. Le divertissement était aussi prévu avec la venue de groupes musicaux dont un groupe maghrébin invité par le MRAP.

Tous ravis de se produire sur les planches de la Maison des Allobroges. Pourtant ouverte à tous, c'était la première fois qu'ils y entraient; pour une fois, ils participaient à la vie de la cité autrement que comme des travailleurs.

Des personnalités invitées par les associations animèrent une soirée-débat. Point noir pour le MRAP, écarté du débat, faute de débateur, malgré d'intensives recherches

Nous avons réalisé ces journées avec le très petit budget de 7.000 Frs, moitié provenant de subventions, moitié financé par la vente d'une affiche réalisée à cette occasion.

Stimulées par le succès de ce week-end (1.500 personnes) et encouragées par de nombreux visiteurs, les associations ont décidé aussitôt de renouveler ce type d'animation en 1987.

Septembre 86: les mêmes associations jettent les bases des journées 87. Le thème en sera les Droits de l'Enfant. Même type d'animations autour d'un concours de dessins, même lieu, budget double, mais cependant restant très réduit.

Réservez votre week-end du 16 et 17 mai.

Une angoisse pour le MRAP: participera-t-il au débat? Nous avons besoin d'un coup de pouce du B.N. ou d'un comité local pour trouver une personnalité.

Dans le cadre géographique très particulier de la Vallée de l'Arve, il nous semble important de s'unir avec d'autres associations. Tout en gardant notre spécificité, il nous est alors possible d'avoir plus d'impact auprès d'une population qui, dans la région de Cluses, vote massivement pour le Front National.

L'ACTION CONTRE LE PROJET DE RÉFORME DU CODE DE LA NATIONALITÉ

Le numéro de **Droit et Liberté** de janvier a donné un aperçu du travail accompli par le MRAP au niveau national et par ses comités locaux dans la sensibilisation de l'opinion publique sur le thème de la réforme du projet du Code de la nationalité.

Depuis cette date, M. Chalandon a annoncé un ajournement du débat parlementaire ce qui constitue un indéniable recul. C'est le résultat de la campagne qui est menée depuis plusieurs mois et à laquelle le MRAP participe vigoureusement.

Cette trêve ne doit pas être interprétée comme un retrait définitif du projet gouvernemental. Même si M. Chalandon parle d'une large et longue consultation, **ce projet est bel et bien maintenu** et M. Chirac, dans sa conférence de presse du 29 janvier, a laissé entendre qu'il ne savait pas encore s'il serait discuté au cours de la session du printemps 1987.

Le MRAP demande le retrait pur et simple de ce projet inutile et dangereux. A ce propos, il a écrit au ministre de la Justice pour lui demander un rendez-vous. Dans le même temps, un grand nombre de comités locaux ont organisé des réunions ou y ont participé avec d'autres associations. Citons: **Paris, Les Ulis, Toulouse, Marseille, Alès, Annecy, Nice, La Rochelle, Rennes, Aubervilliers, Massy, Montreuil, Moux, Pantin, Roubaix, Tours, Saint-Ouen.** D'autres sont prévues à **Avignon, Villeneuve-Le-Roi, Agen, Montauban, Poitiers, etc.**

Au niveau national, les 180 organisations précitées se réunissent régulièrement pour mettre sur pied la grande manifestation du dimanche 15 mars à Paris où l'on s'attend à une large mobilisation.

Si, vous aussi, vous avez lancé une action qui vous semble pouvoir aider d'autres adhérents, comités locaux, fédérations du MRAP à agir dans le même sens, envoyez un courrier détaillé au Comité de Rédaction de **Droit et Liberté**, 89 rue Oberkampf, 75543 PARIS CÉDEX 11.

Grenoble : comment passer de cinquante à trois cents adhérents

Pas si difficile que ça : il faut de nouvelles idées, de l'action, et de la formation

L'histoire du comité de Grenoble du MRAP (qui est à l'origine de la Fédération de l'Isère) doit ressembler à celle de beaucoup d'autres: c'est celle du passage d'une conception presque uniquement représentative (et quelquefois protestataire) à l'idée d'un Mouvement luttant effectivement contre le racisme, pour le faire reculer dans l'opinion. Une très importante manifestation contre Le Pen, en février 84, qui sans nous n'aurait pas pu être organisée, puis les Assises "Vivre ensemble" nous ont fait mesurer à la fois l'ampleur de la tâche et les possibilités sérieuses de l'assumer. Dans le département, plusieurs incidents provoqués par des racistes amènent en ce même début 84 des gens divers à souhaiter former des comités, avec notre concours. La fédération commence à se constituer.

Faire adhérer au MRAP les antiracistes

10.000 personnes dans la rue contre Le Pen, cela veut forcément dire un grand nombre d'adhérents potentiels. Il se trouve que la plupart d'entre les adhérents du comité initial, traditionnel, connaissent beaucoup de monde dans leurs milieux respectifs. L'un d'entre eux connaît même beaucoup de gens dans le département. Cela explique sans doute la rapide progression numérique: d'une cinquantaine (indéterminée, car beaucoup d'adhérents ne sont pas membres du comité) on passe très vite à la centaine dans l'agglomération grenobloise, et une autre petite centaine se regroupe dans quatre autres comités. Deux ans après, à l'automne 86, la fédération regroupe six comités et plus de 300 membres. A Limoges, les délégués de l'Isère ont voté sans hésitation la

motion demandant une augmentation de 50 % du nombre des adhérents, convaincus qu'ils demeurent de l'écart qui subsiste entre ce que nous sommes et ce que nous pouvons être si nous savons nous y prendre.

Le nombre n'est pas tout, en effet; les gens ne vont pas adhérer seulement pour donner 200 francs. Une étape importante a été pour nous l'organisation fin 84 d'un **mois de formation** (un colloque scientifique et un week-end de réflexion par ateliers) prolongé par une brochure qui a eu une bonne diffusion dans le département.

A travers cette brochure, on voit concrètement en effet se dessiner au moins une méthode de travail pour l'antiracisme, et beaucoup d'antiracistes découvrent par elle qu'il est possible de faire autre chose que s'indigner et protester: ainsi, adhérer au comité devient pour plusieurs une conclusion naturelle.

L'étude des fichiers de nos comités fait apparaître d'énormes lacunes, qui sont autant d'incitations: certes, nous avons beaucoup d'enseignants parmi nous, mais nous sommes très loin de pouvoir disposer de relais dans les principaux établissements scolaires.

Beaucoup d'intervenants sociaux aussi, mais combien peu au regard du grand nombre de lieux où le racisme travaille. Exemple éloquent entre tous: nous ne disposons que de quelques points d'appui dans l'énorme centre universitaire et de recherche de Grenoble.

Il faut donc trouver dans tous ces lieux un grand nombre de nouveaux adhérents, sinon nous serons condamnés à tourner en rond comme des antiracistes professionnels: un groupuscule, somme toute.

Beaucoup d'adhérents, certes, ne sont encore que cotisants, et la difficulté peut prendre ici la forme d'un cercle: nous voulons définir des actions concrètes dans des lieux spécifiques; or une telle politique n'est possible que grâce à la participation active d'un grand nombre de personnes diversement représentatives.

A cela s'ajoute que, formé au départ d'un noyau déterminé autour d'un problème déterminé, le comité peut se trouver vidé de sa substance dès lors que le problème initial a disparu et que, pour des raisons diverses, le noyau initial n'est plus là. C'est ce qui menace chaque comité, et la fédération, organe de liaison et dans une certaine mesure d'impulsion, ne peut à elle seule surmonter ce risque.

Le regard vers les cimes... des adhésions

Il faut donc trouver sans cesse de nouvelles idées, parmi lesquelles les projets de **formation** doivent à notre avis tenir une bonne place. Car, à travers les actions de formation, nous rencontrons forcément de nouveaux adhérents potentiels. Par exemple, nous avons consacré une soirée aux problèmes de la délinquance et de la prédélinquance, avec le concours de spécialistes extérieurs. L'envoi régulier - si possible mensuel - d'une lettre à chaque adhérent, faisant le point des actions en cours, joue aussi un rôle mobilisateur et contribue à élargir le cercle de ceux qui travaillent..

Il est non seulement nécessaire de construire un grand Mouvement antiraciste, qui soit le MRAP avec tout ce qu'il représente, mais encore c'est tout à fait possible.

Le comité local de Grenoble.

Elle court, elle court, la France plurielle

Ca y est, nous y sommes; les **Foulées multicolores** sont bel et bien lancées. Ces deux mots, familiers pour nous, retentissent dans plus de 30 lieux de l'Hexagone. Quelle aventure! Depuis que cette idée a été lancée à une réunion du Secrétariat, voici plus d'un an, que de débats passionnés, de vives discussions, contradictoires parfois; et ce, à tous les niveaux du Mouvement, du Secrétariat au Bureau National, en passant par les comités locaux, les fédérations et l'Assemblée Générale de Limoges!

Ces débats, éclairés par les initiatives prises avant l'heure par certaines fédérations ou comités locaux (Angoulême, Roissy-en-Brie,...) ont contribué à étoffer, affermir et préciser, tant sur le fond que la forme, cette merveilleuse aventure collective que vont être les **Foulées multicolores**. Bien sûr, aujourd'hui encore, toutes les fédérations et les comités locaux ne sont pas engagés dans cette bataille. Néanmoins, à en croire les courriers, les demandes d'informations, l'idée progresse vite. Cette perspective optimiste s'appuie non seulement sur le bilan des actions engagées, mais aussi sur le sens et la précision des objectifs qui portent cette aventure.

Une action qui valorise l'identité du MRAP.

La réflexion collective a étoffé le rôle et la place du MRAP dans l'organisation de cette initiative. En effet, ces **Foulées** ne sont pas un gadget. Elles sont ancrées dans l'action du MRAP et répondent au souci de mettre en relief une dimension positive de la société française, sa pluralité. Elles sont une des réponses du Mouvement à ceux qui veulent "amputer la société française".

Pourquoi le sport? Une raison très simple: aujourd'hui, force est de constater que le sport, aux yeux de l'opinion publique, est le reflet concret de la cohésion de la

France plurielle: Noah, Tigana, Benhablès, Fernandez, pour ne citer qu'eux, illustrent cette réalité.

Une campagne qui renforce et élargit l'audience du MRAP.

Un MRAP de terrain, un MRAP à plusieurs facettes, telle que l'Assemblée Générale de Limoges l'a souhaité; les **Foulées** peuvent nous permettre dans le cadre de leur préparation de cotoyer des associations de quartiers, d'immigrés, de DOM-TOM, les mouvements sportifs, le personnel de l'Education Physique, les étudiants, les lycéens, que nous ne retrouvons pas toujours dans nos actions.

Une initiative concrète, visible, et décentralisée.

Etre au plus près des gens, agir avec eux dans le "Quotidien Pluriel"; leur donner l'occasion d'exprimer leur dégoût des brimades dans les domaines de l'emploi, de l'école, du logement, des discriminations dans la rue: cela aussi est la raison d'être des **Foulées**.

Un départ encourageant.

Pour l'an I des **Foulées**, bien sûr, nous partions avec des handicaps liés à la technique d'organisation, aux difficultés administratives, voire même à certaines résistances de fédérations sportives. Cependant, ces difficultés ont pu être, pour certaines, surmontées par les nombreux soutiens que le MRAP a obtenus sur ce projet, et plus particulièrement de la F.S.G.T., qui a mobilisé toutes ses fédérations. Signalons aussi l'aide du S.N.P.E.S. (Syndicat National du Personnel de l'Education Physique), du Secrétariat Général des Fédérations des Offices Municipaux des Sports, de la Fédération Sportive et Culturelle de France et de l'ASSU. Parallèlement, les fédérations ont parfois devancé sur le

terrain les soutiens nationaux: ainsi l'UFOLEP à Creil, l'US-FEN et l'Amicale des Algériens en Europe dans le Val-de-Marne, ainsi qu'une multitude d'associations de quartiers, d'immigrés et surtout de municipalités.

Au niveau des ministères, le MRAP a sollicité trois Cabinets en vue d'une aide financière. Le Secrétariat d'Etat chargé de la Jeunesse et des Sports porte à notre demande un intérêt certain. "Votre initiative constitue pour nous un support propre à manifester l'unité et la diversité de la société française... C'est effectivement la vertu du sport que j'ai souvent défendue" nous écrit M. Bergelin.

Le ministère des Affaires Sociales et de l'Emploi, ayant logiquement en charge le dossier de l'immigration, nous confirme "que l'objectif global du projet est intéressant". Enfin, une démarche similaire a été effectuée en direction du Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre chargé des Droits de l'Homme. Récemment, un courrier du MRAP demandait que ces "soutiens" se traduisent par des actes. Rendez-vous au 21 mars.

Mouloud AOUNIT

(voir les actions page 9).

Plus de trente Foulées

Au 10 février, les villes suivantes avaient annoncé l'organisation des **Foulées**:

Albi, Angoulême, Arcueil, Bobigny, Castres, Châteaurenard, Clermont-Ferrand, Creil, Douai, Grande Synthe, Grenoble, Guyancourt, Ivry, L'Hay-Les-Roses, Lille, Limeil-Brévannes, Limoges, Manosque, Meaux, Metz, Mont-de-Marsan, Montreuil, Moux, Plaisir, Poitiers, Roissy-en-Brie, Rouen, Saint Avoild, Saintes, Saint Lô, Toulouse, Versailles, Vitry, Voiron.

LES DOM-TOM, ICI ET LA-BAS

Préparé par George Pau-Langevin, ce dossier fait le point sur la situation actuelle des départements et territoires d'Outre-Mer et de leurs ressortissants.

que représentent aujourd'hui pour la France et les Français l'Outre-Mer et les originaires de ces régions?

Contrairement à la grande masse de la population pour qui ce n'est plus grand chose, les responsables politiques sont conscients de ce que la France qui n'est aujourd'hui qu'une moyenne nation en Europe, est encore une grande puissance mondiale grâce aux différents points d'appui stratégiques que représentent ces petites unités territoriales et le vaste domaine maritime qu'elles lui procurent.

Depuis le retour de la droite au pouvoir, cette dernière ne se prive pas du reste de marquer, par divers gestes ou déclarations, qu'elle est consciente de l'enjeu que représente, pour sa conception de la puissance, l'Outre-Mer.

La difficulté, pour elle, une fois cette priorité déclarée, consiste à concilier l'intérêt du centre et celui de la périphérie, à faire coïncider une stratégie globale avec les aspirations et les revendications des populations concernées.

Mise en place dès 1983, dans les divers départements d'Outre-Mer, la décentralisation avait apporté une réponse médiane au vieux dilemme assimilation-indépendance, permettant aux élus locaux d'accéder à un véritable exercice des responsabilités. Ces derniers, y compris les plus prestigieux, tel Aimé Césaire, se sont attelés sérieusement à leurs nouvelles tâches et les Conseils Régionaux, en quelques années, peuvent présenter des bilans parfaitement honorables. Dans quatre départements d'Outre-Mer d'ailleurs, les Conseils Régionaux sont gérés par une majorité homogène de l'Union de la Gauche, formule quelque peu démodée aujourd'hui dans l'Hexagone.

La Loi-Programme proposée par le nouveau ministre des DOM tourne le dos à la démarche de la décentralisation au grand dam des élus locaux.

Dans un territoire en crise plus grave, comme la Nouvelle-Calédonie, la

réforme régionale jointe à un plan d'indépendance-association, pouvait constituer une perspective de solution pacifique.

Le drame que vit le Caillou a une issue incertaine, puisque depuis que, sous Messmer, on y a "fait du Blanc", les Canaques peuvent difficilement faire aboutir de manière démocratique leurs revendications légitimes à gérer leur terre, puisqu'ils ne sont plus numériquement majoritaires.

On ne peut que suivre avec inquiétude l'épreuve de force engagée, notamment à l'occasion du prochain référendum par le nouveau Gouvernement avec le FLNKS, alors qu'il semble pourtant vain de rechercher une solution sans le concours de ce dernier dont l'autorité apparaît indiscutable.

Plus largement, dans tous les départements d'Outre-Mer, l'aspiration à la reconnaissance des identités spécifiques, à l'exercice du pouvoir, à une véritable égalité, apparaît plus forte que jamais.

Parallèlement, la situation économique et démographique fait ressortir toujours plus cruellement l'insuffisance et les distorsions du développement. Quelles perspectives pour des sociétés où des pans entiers des économies traditionnelles, tel que le sucre, se sont écroulés sans être remplacés, où le chômage menace une grande partie de la population active, où le commerce, et singulièrement l'importation, constituent les seuls secteurs florissants, où les inégalités sont toujours criantes?

La solution proposée ces temps-ci n'a rien de surprenant puisqu'il s'agit de reprendre l'immigration vers la Métropole. Mais la situation a bien changé depuis les années 1970 où la France recourait à l'immigration pour faire tourner son économie.

Aujourd'hui, de nouveaux migrants risqueraient de rejoindre les 500.000 originaires des DOM déjà installés en Métropole, qui y rencontrent déjà souvent

des difficultés d'insertion considérables, puisque le chômage ici aussi les frappe et, avec la crise, se sont confortées des attitudes de rejet et d'exclusion à leur égard.

Discrimination à l'embauche, mais aussi dans le logement puisque la plupart des municipalités de la région parisienne leur appliquent sereinement, en toute illégalité, des quotas dans l'accès des logements sociaux.

Ces communautés charnières vivent

bien des tribulations attribuées aux émigrés et qui se ramènent au refus dans la société d'accueil des différences, qu'elles soient d'apparence physique ou culturelle.

Plus que jamais, l'analyse générale formulée par le MRAP s'avère exacte, car l'avenir des relations avec les DOM et les originaires de ces régions, passe par une société plurielle, ouverte, tolérante envers ces différentes composantes, prête à reconnaître à chacun sa véritable place en son sein.

George PAU-LANGEVIN
Présidente du MRAP

Et les enfants?

Les jeunes Antillais nés en France sont nombreux. Ils fréquentent l'école depuis la maternelle et s'intègrent généralement au groupe-classe, mais ils sont déchirés entre la culture qu'ils s'approprient à l'école et celle dans laquelle ils sont plongés à la maison, culture perçue comme inférieure et qu'il leur arrive de rejeter.

Pour beaucoup de ces enfants, les parents investissent dans l'école et souhaitent la réussite, mais les conditions de vie n'y sont guère favorables.

Ils sont associés de plus en plus aux problèmes rencontrés par leurs parents dans la société d'accueil: racisme, difficultés dans le travail, difficultés matérielles, situation sociale... Ces enfants attendent beaucoup de l'école. Mais, cette dernière répond-elle à leur attente? Se sentent-ils accueillis? S'interroge-t-on sur ce qui est bon pour eux? N'a-t-on pas un peu tendance à les gommer pour ne pas avoir à en tenir compte? Cherche-t-on des solutions?

Un fait important est à souligner: s'il est vrai que les parents transmettent ce qu'ils ont reçu, il y a un monde entre l'éducation reçue au pays et celle donnée ici.

Certains écoliers n'osent pas s'exprimer de peur des moqueries. Ils se réfugient dans le mutisme et l'agressivité.

D'autres ne veulent pas se distinguer de leurs camarades,

réclament plus de liberté, une plus grande autonomie, pensent que l'éducation que leur donnent leurs parents est dépassée, voire archaïque. Le choc entre les deux générations n'est pas sans faire beaucoup de mal aux uns et aux autres.

Nombreux sont ceux qui quittent l'école sans une formation suffisante. D'ailleurs, lors de l'orientation professionnelle, les enseignants et les conseillers d'orientation sous-estiment leurs capacités. Ces jeunes vont grossir le nombre des demandeurs d'emplois. Comme, bien entendu, il y a peu d'emplois et que leur épiderme parle pour eux, ils n'ont rien.

Le désœuvrement les conduit à une délinquance de plus en plus précoce, et à la violence.

Ils sont légion, les jeunes Antillais qui hantent les couloirs du métro "Halles". Il n'est pas rare qu'ils aient affaire à la police, mais on remarque que les parents sont les premiers à se manifester pour les récupérer.

Les Antillais ne sont pas seuls à se grouper. Ce phénomène devrait nous questionner: pourquoi ces groupes? Ne va-t-on pas s'occuper de ces forces vives qui ne demandent qu'à "être", qui ne veulent pas vivre comme leurs parents, qui refusent d'être une main-d'oeuvre dévalorisée?

Peut-être faut-il partir de leur culture et leur proposer des stages de formation qui correspondent à leurs aspirations? Ils ont sans doute des idées à soumettre.

On peut penser aussi à une plus grande ouverture, à une plus grande compréhension de l'école, à son adaptation aux enfants qu'elle reçoit, à des projets scolaires basés sur les besoins des jeunes. Les entreprises aussi pourraient leur ouvrir davantage leurs portes, créer de nouveaux postes de travail, les rencontrer et avoir avec eux une démarche positive.

Il est important d'essayer de leur procurer un bien culturel où ils se reconnaissent, où leur propre culture est valorisée, d'organiser des cours de langue et culture créole, des P.A.E. où la musique, la danse, les coutumes antillaises exploseraient.

Au lieu de cela, nous ne voyons que des rassemblements qui génèrent la peur et suscitent des réflexions dont on ne se prive pas aujourd'hui. Nous pouvons aussi nous interroger sur la disparition des animateurs de rues dont le rôle auprès des pré-délinquants a été si efficace.

Prenons garde que les termes "jeunes de la seconde génération" qui mettent en évidence tous ces problèmes, ne deviennent insensiblement péjoratifs.

En France, on parle de plus en plus du Code de la Nationalité. Que se passera-t-il pour les jeunes Antillais nés Français?

France NOBIN
Directrice d'Ecole
Vice-Présidente de
l'Association CIFORDOM

LA SITUATION EN NOUVELLE-CALÉDONIE

A quelques mois d'un référendum plus que problématique, la situation en Nouvelle-Calédonie est loin d'être aussi calme que B. Pons veut le laisser entendre.

La situation politique est plus que tendue et l'origine de ce durcissement réside dans la politique de régression menée par le gouvernement Chirac.

Après plusieurs années de tâtonnement, à travers le plan Fabius-Pisani, que la majorité des Mélanésiens indépendantistes ont accepté d'appliquer, le Gouvernement de la Gauche avait réussi à établir des règles du jeu acceptables dans le cadre de l'option "Indépendance-Association".

En dépit des barrages puissants au plan local, il y a eu, début 86, un élan pour mettre en place un embryon de pouvoir politique et économique mélanésien.

Dès mars 86, devant la crainte de voir le plan Pisani réussir, surtout sous la pression des lobbies économiques et politiques, le gouvernement Chirac, par l'intermédiaire du Docteur Pons, a radicalement changé de méthode.

En mauvais médecin de campagne, notre docteur a ordonné:

- la nomadisation des forces de l'ordre: 6.000 hommes actuellement en Nouvelle-Calédonie pour une population de 146.000 personnes (le dernier-né compris). Observons le pourcentage! Leur mission: se rapprocher de la population, mais là par un hasard non voulu, la proximité se fait plus vers les populations mélanésiennes que vers les ultras prêts à sortir les fusils.

- un rééquilibrage des Régions au plan financier.

La version étant celle bien sûr voulue par le RPCR (RPR local).

- Préparation du référendum avec comme seul interlocuteur le RPCR.

Ce cocktail est explosif il porte en soi toute la dynamique d'une situation qui ne pourra plus être contrôlée.

Où en est aujourd'hui le mouvement indépendantiste? Hier, avec la gauche, trois grandes forces: le FLNKS, le LKS et OPAO séparés de fait bien que proches sur la finalité. Aujourd'hui, resserrés et prêts à agir en commun.

Les dernières provocations de Lafleur à Thio ont entraîné une dure répression, plusieurs dizaines de Mélanésiens ont été interpellés et le camp Est (le centre de détention de Nouméa) est surchargé; là encore, nous pouvons nous attendre à des troubles.

Sur ordre politique, la justice locale ordonne l'élargissement par non-lieu des assassins des frères et compagnons de Tjibaou (cf fusillade de Hienghène).

En réaction, l'opinion internationale, à travers le Forum du Pacifique puis de l'ONU, inscrit la question de l'accession à l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie à l'ordre du jour de la Commission de décolonisation.

Comment se présente le référendum? Il faut savoir que les listes électorales sont truffées d'invéraisemblances, plutôt d'irrégularités, de double, de triple inscriptions, de fonctionnaires ayant séjourné il y a 3, 4 ou 10 ans, figurant toujours et ... votant.

M. Pons a accepté de ne pas faire voter les fonctionnaires en place depuis moins de trois ans pour ne pas être contesté, dit-il, par les organisations internationales. Est-ce que, malgré les rodomontades de Charles Pasqua, le Gouvernement Chirac serait sensible à l'opinion internationale?

Curieux retournement de situation: la droite a exploité la Nouvelle-Calédonie pour les élections de mars 86 et va peut-être les perdre à cause de la Nouvelle-Calédonie en 88.

Michel VEUX

Les Antillais dans la police

L'institution police, mais aussi la société française ont durant plusieurs années oeuvré ensemble pour qu'enfin la France se réconcilie avec sa police, malgré les traces laissées par Mai 68.

Aujourd'hui, c'est de nouveau la rupture. Comment expliquer ce brutal et soudain renversement de situation? Les discours démagogiques des hommes au pouvoir ne suffisent pas à expliquer ce déferlement de brutalité.

Il est une chose certaine, depuis mars 1986, on assiste à une évolution sensible. Un climat nouveau règne dans certains services où on peut, sans trop de risques, parler de libération des pulsions trop longtemps retenues. Ce qui explique en partie l'acharnement de certains sur ces enfants, étudiants et salariés en grève. Connaissant bien le fonctionnement de la corporation, n'était-il pas dangereux et irresponsable de jouer avec certains sentiments? Le discours de certains n'a été que le déclencheur d'un mécanisme bien rôdé prêt à fonctionner.

Plus grave et plus pernicieux est le climat nouveau qui règne dans certains milieux. Les discours, propos racistes, reprennent gentiment. Le climat social et économique facilite ce discours, mais il l'est aussi grâce à la désinvolture, voire même à l'encouragement de certains responsables administratifs et syndicaux.

A qui s'adressent ces discours? Les fonctionnaires, policiers originaires d'Outre-Mer, sont-ils concernés par ces propos?

La règle est la suivante: toi tu es comme nous, donc non-concerné par ces discours. Quel soulagement enfin, je suis exclu du clan des parias. Amen.

A l'image des autres métiers dits "forts", la police dispose de moyens rapides et efficaces pour s'adapter et réagir si l'un des siens se trouve menacé, même à

juste titre. La sacro-sainte règle de la solidarité joue à plein. Bien évidemment, il n'existe aucune règle écrite, mais des principes que l'encadrement se fait fort de vous rappeler le cas échéant: "On ne crache pas dans la soupe".

Cette situation explique en partie le silence et je dirai même la complicité de certains originaires de la France d'Outre-Mer devant des agissements contraires à la dignité de l'homme.

Pourtant, rester indifférent ou tourner la tête est aussi condamnable que d'y participer.

Il est bien évident que le policier d'Outre-Mer n'est pas investi d'une mission messianique. Cependant, en raison de la nouvelle donne et du risque que certains font courir à l'ensemble de la corporation, il me semble que cet agent a l'impérieux devoir de dire son mot, et d'agir.

Issus souvent de terres lointaines, victimes eux-mêmes hors-service, mais aussi en service quelquefois, d'agressions, chacun de ces policiers devrait être un gardien du respect des droits élémentaires de la personne humaine.

Lequel peut prétendre n'avoir jamais été ou n'être jamais le "bougnoûl" de quelqu'un?... Plus que jamais, au contraire, la solidarité s'impose entre eux et les enfants, les étudiants, les ouvriers, les exclus, les chômeurs, de France et d'ailleurs.

Laurent JOSEPH
Syndicaliste.

SUR LES VOYAGES

Un certain libéralisme des vols charters devrait permettre de diminuer le coût des billets de manière non-négligeable. Toutefois, celui-ci demeure un gros budget pour une famille de ressources modestes ou moyennes comme c'est le cas pour la presque totalité des migrants antillais.

En conséquence, n'a nullement perdu de son actualité

QUELQUES RÉFÉRENCES CULTURELLES

Les artistes et écrivains originaires de la Caraïbe empruntent aujourd'hui des voies originales pour faire entendre une voix propre, pour tenir une place honorable dans la création littéraire et artistique du moment.

Sans vouloir nullement être exhaustif, quelques noms dans la période récente s'imposent et qui arrivent à être connus du grand public français.

D'abord, il faut signaler l'existence de la Maison "Les Editions Caribéennes", 5 rue Lallier à Paris-9ème, qui publie toute une série de textes d'auteurs caribéens.

On trouve aussi beaucoup d'ouvrages intéressants à "Présence Africaine" et à "L'Harmattan".

Parmi les écrivains, il faut signaler:

- MAXIMIN Daniel, auteur de "L'Isolé Soleil";

- BRIVAL Rolland, auteur de "Les Tambours de Gao";

- CONDE Maryse, auteur de "Segou" (ou le retour vers les origines africaines), "Moi Tituba, Sorcière Noire de Salem";

- GLISSANT, auteur de "Le Discours Antillais".

Au théâtre, il faut signaler le travail de certaines troupes, par exemple:

- Benjamin Jules ROSETTE, à qui la Mairie de Paris vient de couper les vivres;

- un auteur, comme Julius Amédé LAOU, avec les "Métamorphoses d'une fille de Cham";

- Jacques MARTIAL, dont le talent se manifeste notamment au cinéma et au théâtre avec "La petite boutique des horreurs".

Au cinéma:

- Il faut rappeler le grand succès d'Euzhan PALCY avec le film "Rue Cases Nègres".

Des oeuvres qui ont eu moins de succès, mais qui sont tout de même intéressantes, comme celle de

- Willy RAMEAU "Lien de parenté".

La musique antillaise arrive également à émerger et à toucher des publics plus larges:

- à part la Compagnie Créole, qui est constituée ici avec des méthodes de travail et de promotion parfaitement européennes, on doit citer:

- le groupe PAKATAK,

- KASSAV, qui remporte un énorme succès commercial et multiplie les tournées tant en Métropole qu'en Afrique,

- à l'inverse, le groupe MALAVOI qui donne une image très différente et très raffinée de la musique antillaise traditionnelle.

la revendication de certaines associations: voir appliquer au tarif "Air France" tel qu'il est actuellement applicable en vol bloqué à tout un chacun, la réduction de 30 % au titre des congés payés. Que d'une manière plus générale, les salariés antillais travaillant dans le privé se voient plus libéralement accorder le bénéfice de congés bonifiés dans leur pays d'origine par la possibilité de cumuler sur plusieurs années les congés auxquels ils ont droit.

Il faut également prendre

en compte la situation des fonctionnaires et les nombreuses difficultés dans l'application de statuts non-coordonnés entre deux conjoints appartenant à deux administrations différentes.

La situation de personnes issues de parents antillais, nées ou ayant vécu en Métropole et qui éprouvent elles aussi le besoin de retrouver leur pays d'origine, mais souvent ne remplissent pas les conditions fixées pour être considérées comme originaires des Antilles, doit aussi être revue dans un sens plus libéral.

Un progrès de la jurisprudence

Gabriel Domenech, journaliste, au "Mérional", voulait informer ses lecteurs, il fit donc la description suivante du MRAP: "C'est à des groupes de Maghrébins, dont on a soigneusement allumé la haine, de passer ensuite à l'action, le Parti Communiste étant particulièrement efficace dans cette forme de manipulation des masses... et ses créatures du MRAP - que l'aveuglement, pour ne pas dire le crétinisme et la lâcheté de nos députés, a officialisé par la loi scélérate de 1972 responsable du développement du racisme en France - savent admirablement jouer le rôle hypocrite pour lequel il a été fondé".

Le Tribunal de Grande Instance de Paris ayant condamné G. Domenech à 1.000 Frs d'amende et 2.500 Frs au MRAP, celui-ci fit appel.

L'avocat de la Cour d'Appel de Paris étant suffisamment explicite sur la culpabilité de G. Domenech, nous avons décidé de publier certains de ses considérants:

"Considérant qu'il est d'abord déclaré que le MRAP est une créature du Parti Communiste..., que l'affirmation que le MRAP est inféodé à ce parti et n'est indépendant ni dans sa structure ni dans son fonctionnement, est manifestement diffamatoire".

"Considérant qu'il résulte de l'analyse de l'ensemble du texte que G. Domenech accuse les dirigeants locaux de certains mouvements, dont le MRAP, de mettre en branle des manifestations contre J.M. Le Pen, de manoeuvrer des Maghrébins dont ils attisent la haine et de les laisser ensuite passer à l'action".

"Considérant que G. Domenech est mal venu à invoquer la bonne foi... que les termes employés sont d'ailleurs ceux de la polémique et dénotent une intention de nuire, que dans ces conditions, le jugement sera confirmé sur la culpabilité".

Soulignons que depuis la pu-

blication de cet article, G. Domenech est devenu député du Front National...

La reconnaissance par la justice de l'importance de la lutte contre le racisme a été confirmée par la Cour de Cassation qui, le 20 janvier 1987, débouta J.M. Le Pen. Retraçons l'historique de cette affaire.

Le 5 juin 1983, "Le Midi Libre" publiait une interview de J.M. Le Pen par un de ses journalistes, J.P. Quintane. Le leader du Front National, interrogé sur l'insécurité, répondit: "Ce sont principalement les Noirs et les Arabes qui achètent des armes pour tuer".

Le MRAP fit citer J.M. Le Pen ainsi que le directeur de publication du "Midi Libre" devant le Tribunal Correctionnel de Montpellier qui, contre toute attente, annula cette citation au motif qu'elle ne désignait pas le groupe de personnes objet de cette provocation en raison de son ethnie, origine... et condamna le MRAP à verser 5.000 Frs à J.M. Le Pen.

Le 21 juin 1984, la Cour d'Appel confirma la nullité des citations, mais pour d'autres motifs et annula la condamnation financière du MRAP.

Le 20 janvier dernier, la Cour de Cassation a cassé l'arrêt de la Cour d'Appel donnant ainsi satisfaction au MRAP et entamant un revirement significatif de jurisprudence. En effet, certaines décisions de justice avaient refusé de prononcer des condamnations pour provocation à la haine raciale en raison de la non-identification précise du groupe ethnique visé dans les termes poursuivis. Exemple fourni par la décision du T.G.I. en septembre 1983: les Noirs et les Arabes ne sont pas ici considérés comme une ethnie! Espérons que la décision de la Cour de Cassation sera maintenant suivie par les juridictions compétentes.

LE NOUVEAU DOSSIER POCLETTE SUR L'ACTION JURIDIQUE

La France est un des seuls pays d'Europe à s'être doté d'une législation antiraciste. La première loi contre le racisme fut en effet votée en 1972, et complétée par la suite en 1975, 1977 et 1985. Elle est largement utilisée depuis par des associations comme le MRAP. Cependant, les résultats obtenus ne sont pas à la hauteur de son ambition; la disparition du racisme.

Deux explications à cela: l'une est d'ordre technique et tient aux difficultés d'application de la loi. L'autre renvoie à la situation générale, le climat de xénophobie croissante ayant des répercussions sur certains tribunaux chargés de faire appliquer la loi. Le nouveau dossier-pochette du MRAP, consacré à la lutte juridique contre le racisme, prend la mesure de ces difficultés techniques et politiques pour chaque aspect de la loi.

Il est divisé en deux parties. Une première, analytique, rend compte de façon claire et pratique des différentes parties de l'arsenal juridique de la loi et de la jurisprudence qui s'est constitué depuis près de 14 ans. Elle permet à toute personne, militante ou non, de connaître et d'utiliser la "loi de 1972".

Une seconde partie, plus synthétique, s'éloigne du simple cadre de la loi de 1972 et tente de procurer à l'utilisateur toutes les dispositions législatives qui concernent les étrangers, les moyens de répondre aux principaux problèmes qu'ils rencontrent dans la pratique.

Cette pochette, pour la première fois, met ainsi à disposition des lecteurs une sorte de vademecum juridique qui leur permettra d'affronter de façon pertinente les problèmes juridiques qu'ils rencontrent chaque jour dans leur pratique.

Le point sur les initiatives prévues

A la mi-janvier, nous dénombrons une trentaine de projets de **Foulées multicolores** en cours de réalisation, la province l'emportant sur la région parisienne (à l'exception du Val-de-Marne et de la Seine-Saint-Denis).

L'identité locale prévaut dans la mise en place des **Foulées**, tant par les soutiens que par les formes qu'elle épouse sur le terrain. Ainsi, on engage aussi bien des courses-relais (Creil) que des épreuves comprenant la participation de champions (Arcueil). Ailleurs, ce sont des courses pédestres à travers les villes (Manosque, Meaux, etc.). Dans certaines villes, on s'ouvre à d'autres sports tels que le football (Creil, Bobigny) ou le cyclisme, dans le département 93 par exemple.

Autre fait intéressant, la mobilisation des élèves des établissements scolaires et des professeurs d'éducation physique (Vitry, L'Hay-Les-Roses, Limeil-Brévannes, Angoulême), parfois même des Universités (Lille).

A l'aube du 21 mars, la majorité des actions sont programmées autour de cette semaine, mais certaines s'échelonnent entre mai et juin.

Dans certains départements, les organisateurs lient leurs actions aux fêtes de l'amitié (Limoges, Angoulême) et terminent les **Foulées** par une soirée, ou un débat sur le racisme, la France plurielle, le Code de la nationalité, ou une fête interculturelle (Val-de-Marne).

Un dossier sur l'organisation matérielle et technique des **Foulées** est disponible au Siège. Tout porte à croire que nous pourrions atteindre les cinquante **Foulées** pour le mois de juin. Dans certains départements, s'exprime une solidarité inter-comités tant pour la préparation que la mobilisation. Les comités qui organisent les **Foulées** en mars sont aidés par d'autres qui ont prévu leurs initiatives en

juin. Ceux-ci se verront, à leur tour, soutenus par l'expérience des premiers (Guyancourt, Versailles). Au niveau national, la mobilisation et la médiatisation de l'initiative vont se traduire, dans les prochains jours, par un appel de personnalités sportives qui épousent la philosophie du projet et par une conférence de presse annonçant l'ensemble des actions prévues. Parallèlement, un matériel d'information et de propagande est disponible au Siège (affiches, médailles, badges, tracts modèles et dossards).

Sans afficher un optimisme "béat", cette vaste mobilisation est déjà, aux yeux de certains "spécialistes", un succès. Sans présager des effets et de l'avenir de cette initiative, deux choses sont d'ores et déjà acquises. Le MRAP ne sortira que renforcé et valorisé de cette "épreuve", mais surtout il aura contribué, pour sa part, à confirmer que la France en "ethnocolore" est bien moins triste et bien plus belle qu'une France monocolore. L'essentiel, pour reprendre Pierre de Coubertin, "c'est d'y participer".

Le matériel

A partir du 15 février, le Siège tient à la disposition des comités locaux le matériel nécessaire à l'organisation des **Foulées**.

Affiche ("Y'a du ressort dans l'mélange")

Dossard

Médaille

Badge

Passez vos commandes auprès de Geneviève.

QUELQUES CONSEILS PRATIQUES POUR LES FOULEES

Autorisation: demander à une fédération sportive; délai: 2 mois. C'est plus rapide si c'est une fédération qui demande l'autorisation.

Prévoir la date de l'épreuve: prévoir longtemps à l'avance en vue d'une meilleure coordination avec les autres organisations, avec les fêtes de l'amitié.

Le parcours: l'intérêt, c'est que l'initiative, outre les participants, contribue à ce que les **Foulées** soient publiques: traverser des quartiers, le centre ville... On peut traverser aussi plusieurs villes, ou dans une même ville, organiser des boucles: marathon, semi-marathon.

La sécurité: outre les bénévoles des associations, on peut faire appel à la police urbaine ou gendarmerie, demander aux services municipaux.

"Promotion de la course": mobilisation des médias locaux; donner l'heure, la distance, les catégories, délais et lieux d'inscriptions.

Surveillance médicale de l'épreuve: elle peut être assurée par la Croix Rouge, la Protection Civile, le SAMU. Il est conseillé d'avoir, durant l'épreuve, un médecin.

Conditions de départ et d'arrivée: revêt une importance particulière; il faut prévoir une aire pour le départ et l'arrivée, un local pour les vestiaires est souhaitable. Il ne faut pas oublier le ravitaillement pendant la course.

Le MRAP dans la décolonisation

Le 5 septembre 1949, "Le Figaro" titre: "Agressions et vols: les Nord-Africains continuent leurs exploits". Le MRAP n'avait pas six mois d'existence. C'est dire que dès sa fondation, le MRAP, alors Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix, aura à connaître un racisme autre que celui qui a entraîné le génocide des Juifs pendant la guerre.

En 1945, l'Algérie est française. Ayant puisé dans le potentiel des "colonies" pour organiser la reconquête du territoire, le Général de Gaulle est encore bien loin des idées d'indépendance qu'il sera pourtant obligé d'admettre des années plus tard. A Brazzaville, en 1944, il déclare: "Les fins de l'oeuvre de civilisation de la France dans ses colonies écartent toute idée d'autonomie". L'armée est là pour le rappeler. En Algérie, département français où vivent plus d'un million d'originaires de métropole, l'armée écrase, le 8 mai 1945, une manifestation d'Algériens réclamant l'indépendance. On comptera des milliers de victimes dans la population. A Madagascar, autre colonie française, on réprime en 1947 les mouvements nationalistes: sans doute près de 90.000 morts.

1949-1962 : Près de quinze ans de lutte pour la dignité des peuples

Après la guerre d'Indochine (1945-1953), qui deviendra très vite un des chevaux de bataille de l'extrême-droite française (1), éclata la guerre d'Algérie, en novembre 1954. On peut parler d'une période noire pour les Algériens vivant en France. Bien que déjà étroitement surveillés par la police, qui pratiquait déjà la rafle au faciès systématiquement, comme le 8 décembre 1957 où 15.000 Algériens sont arrêtés en France, les immigrés maghrébins en France durent subir une extraordinaire poussée de racisme, au moment même où les grands industriels français les faisaient venir massivement en

France. L'extrême-droite clame partout la nécessité de l'Algérie française. L'enlèvement de la guerre, les percées du F.L.N. en Algérie et en France, contribuent à ce que la répression des travailleurs immigrés s'accroisse. Pendant ce temps, le MRAP lutte sur trois fronts.

Celui de l'information: **Droit et Liberté** publie des reportages, des articles dénonçant l'injustice de la société coloniale en Algérie et la situation faite aux travailleurs en France. La solidarité: pas une rafle au faciès, pas une exaction de l'O.A.S. plus tard, sans qu'il y ait immédiatement une riposte. Enfin, sur un plan plus général, la dénonciation du colonialisme amène le MRAP à participer à tous les mouvements de protestations organisés par les mouvements et partis politiques français.

Ainsi, entre 1954 et 1958, la guerre d'Algérie va polariser la vie politique française, jusqu'à provoquer la chute de la quatrième République. La brutale arrivée de de Gaulle au pouvoir est vécue en mai 1958 par les nombreux démocrates comme une sorte de coup d'Etat. Le MRAP participe à l'énorme défilé de défense de la République, le 28 mai.

L'extrême-droite française, au début, se rallie à de Gaulle pour qu'il maintienne l'Algérie française.

La crise s'amplifie, l'Organisation Armée Secrète, organisation terroriste, multiplie les attentats en Algérie et en France. La répression contre les Algériens en France se durcit. Le 17 octobre 1961, une manifestation pacifique est chargée par la police. On comptera plus d'une centaine de morts. Le 11 novembre 1961, afin de rappeler l'importante contribution des Nord-Africains à la libération de la France, le MRAP organise une manifestation devant la plaque apposée avenue Daumesnil, à Paris, "à la mémoire des Français et des

Nord-Africains tombés pour la libération de Paris". Sur le tract, on peut lire: "Venez nombreux, vous affirmerez ainsi votre attachement à la fraternité née des luttes communes contre le nazisme et le racisme, pour la liberté et la démocratie".

Le 8 février 1962, une manifestation de protestation contre les attentats de l'OAS est organisée à Paris. Le MRAP y participe. La police intervient: il y aura neuf morts à Charonne.

19 mars 62, le cessez-le-feu est signé. C'est la fin de la guerre, mais le racisme anti-maghrébin ne sortira que renforcé de cette défaite du colonialisme français.

J.M. O.

(1) On rappellera la haine déclenchée par Pierre Mendès-France, président du Conseil, quand il mit fin à la guerre après Dien-Bien-Phu, et notamment les injures antisémites proférées par Le Pen, alors député poujadiste, à son égard.

Droit et Liberté

89 rue Oberkampf,
75543 PARIS CEDEX 11
Téléphone: 48.06.88.00
CCP 9 239-81 PARIS

Directeur de la publication

René Mazenod

Maquette

Véronique Mortaigne

Secrétariat de rédaction

Monique Khellaf

Comité de Rédaction

Bertrand Bary, Gérard Coulon, Claude Gavaille, Dominique Lahalle, René Mazenod, Claire Rodier.

N° de Commission paritaire: 61013

Imprimerie de Montligeon (61)

Abonnement d'un an: 80 F

Les incendies criminels dans le XX^e arrondissement

Quatre incendies, dont trois assurément criminels, viennent de détruire dans le XX^e arrondissement de Paris, en trois mois, des immeubles où vivaient des familles modestes de travailleurs français et immigrés.

Pour trois des quatre, on a retrouvé de nombreux points communs: les immeubles étaient dans une zone de rénovation, le feu a été mis aux mêmes heures dans les mêmes conditions. En tout, 19 morts, dont 8 enfants, bien plus que tous les attentats terroristes commis à Paris cet automne.

N'empêche, sans la vaste mobilisation lancée en particulier par le comité local de Paris-XX^e, on n'en aurait guère entendu parler.

Manifestations, communiqués, mais aussi des formes plus inhabituelles. Ainsi, le 29 novembre, les enfants du quartier, qui ont perdu certains de leurs camarades, ont écrit une lettre dénonçant les incendies criminels, puis tenu une conférence de presse et fait une manifestation le 6 décembre.

Les interventions des associations locales, du MRAP et des députés, sont au début restées lettre morte: à ce drame affreux, la Mairie de Paris n'a su répondre que par le mépris, refusant de reloger les familles sinistrées. De plus, elle a tenté d'accréditer la thèse d'une douloureuse coïncidence, en contradiction avec les rapports de police.

L'action a continué par une occupation de la Mairie du XX^e et

la constitution d'un comité de soutien.

Devant l'absence de garanties de relogement, le mouvement s'est amplifié autour de Noël. Une "journée de Noël" a été organisée pour les enfants sinistrés, et quelques-uns d'entre eux ont pu être envoyés en colonie de vacances, avec l'aide de l'association Entraide Charonnaise.

Des contacts ont été pris partout, avec les Eglises, les médias, les associations caritatives. Au début janvier, une affiche était tirée, et un appel signé de cent personnalités paraissait dans "Libération". Le 24 janvier, une manifestation avait lieu à Paris.

Le comité de soutien aux familles sinistrées s'est réuni très souvent pendant toute la période, mettant en place la défense des familles, contactant des avocats, alertant SOS-Attentats, les assurances, etc.

A force de relance, le comité de soutien, où le MRAP est fortement représenté, a fini par obtenir le relogement d'une partie des familles sinistrées. A la fin janvier, sur 36 familles de l'immeuble de la rue de Tlemcen, 7 étaient relogées. Pour les 14 de la rue Robineau, une seule proposition de relogement. Pour le 27 de la rue Gambetta, 14 sont relogées, une en instance. Quant au 17 de la place de la Réunion, il n'y a que deux propositions de relogement. Comme on le voit, il reste du pain sur la planche au comité local du XX^e.

Hélène DICKERMAN, résistante, médecin, et Présidente du comité local de Saint-Ouen, est morte le 5 janvier.

Il y avait foule à son enterrement où le Secrétariat National était représenté par A. Lévy. Nombre de ses confrères - notamment de l'hôpital Bichat - se pressaient autour de sa dépouille mortelle. Un nombre plus impressionnant encore de familles "de petite condition" étaient là pour rendre un dernier hommage à celle que la voix populaire avait surnommée "le docteur des petits et des pauvres".

Nous adressons nos sincères condoléances à sa fille et ses petits-enfants.

Huguette LESOEUR, bibliothécaire au siège du MRAP, est décédée brutalement le 26 janvier dernier. Femme discrète, les nombreux témoignages de ses intimes nous ont permis de mieux saisir la richesse intérieure d'Huguette, "toujours pleine de gaîté, loyale, fidèle et profonde en amitié et d'une très grande générosité". Elle avait coutume de dire: "Je suis intéressée par tout et tout le monde, spécialement les plus démunis". Son sens aigu de la justice, sa grande foi en l'Homme, sa fraternité chaleureuse la faisaient communier sans cesse aux malheurs des autres et l'ont poussée à lutter toute sa vie pour de nobles causes, dont l'antiracisme. Tout en étant très attachée à Israël, elle avait tenu, dès la fin de la guerre d'Algérie, à faire don de son mois de congé d'été pour aider à la reconstruction du village de El Khemis près de Tlemcen. Bel exemple de fraternité sans frontières!

Que ses proches et ses ami(e)s trouvent ici l'expression de notre sympathie émue.

UNE BROCHURE CONTRE UN TABOU

"Immigration, racisme, délinquance, fantasme et réalités".

La longueur même de ce titre rend bien compte de la complexité d'un problème que les antiracistes ont longtemps écarté, ce qui a permis aux forces racistes d'en

faire un de leurs chevaux de bataille, tant il est facile de simplifier quand il s'agit de faire peur. S'attelant à ce difficile problème, les comités locaux de Paris-XX^e et Bourg-La-Reine-Châtillon ont organisé deux journées de réflexion en 1986 qui ont débouché sur une plaquette qui reprend les différentes interventions.

Une bibliographie pour chaque article et quelques pistes de réflexion, complètent la brochure qui est, à notre connaissance, le meilleur outil pour des militants amenés à soulever ces questions dans des débats.

La brochure coûte 20 Frs. Plus frais de port. Et est à commander au Siège.